

# CORRIDA DE LA TRINITE 2019 – Règlement des épreuves

## Course des As, Trinité Color, 1.5 km

### Article 1 : Organisation

La deuxième édition de la Corrida de la Trinité, organisée par les Sports Athlétiques Marchois, course sur route, aura lieu le **mercredi 19 juin 2019**.

Les courses 6.5 km (course des As) et 1.5 km ne sont pas qualificatives au Championnat de France mais elles sont classantes. La course des As fait partie du Challenge Départemental des courses Hors Stade.

La Trinité Color ne sera ni classée ni chronométrée.

Ce règlement s'applique aux 3 courses proposées :

- La course des As : 6.5km (4 boucles de 1.7km) ;
- La course enfants : 1.5km (1 boucle) ;
- La Trinité Color : 5km (3 boucles).

### Article 2 : Participation

→ L'épreuve de la course des As est ouverte aux licencié(e)s et non-licencié(e)s, né(e)s avant le 31 décembre 2003 (catégories : cadet ; junior ; espoir ; sénior ; master).

→ L'épreuve de la Trinité Color est ouverte aux licencié(e)s et non-licencié(e)s, né(e)s avant le 31 décembre 2005 (catégories : minime ; cadet ; junior ; espoir ; sénior ; master).

→ L'épreuve du 1.5km est ouverte aux licencié(e)s et non-licencié(e)s, né(e)s entre le 01 janvier 2006 le 31 décembre 2009 (catégories : poussin et benjamin).

Pour tous les mineurs, une autorisation parentale manuscrite sera exigée.

### Article 3 : Inscriptions

**Course des As et Trinité Color** : l'inscription à chacune des courses se fait soit par **internet**, sur un questionnaire en ligne disponible sur le site : [www.sportsathletiquesmarchois.fr](http://www.sportsathletiquesmarchois.fr), soit **sur place** le jour de la course (ouverture des inscriptions à **17h45**, clôture à **18h30 pour la course des As** et à **19h45 pour la Trinité Color**).

Les inscriptions en ligne seront clôturées le 16 juin 2019.

**Course des As** : pour chaque inscription, un des deux documents suivants vous seront demandés :

- Copie de la **licence sportive en cours de validité**
  - FFA
  - **Fédérations affinitaires (FSGT, UFOLEP) avec mention « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition »** ou « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition »
- Copie d'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du sport ou de la course à pied en compétition **datant de moins de 1 an le jour de la course**.

Aucune inscription ne sera validée sans la présence d'un de ces deux documents.

**Trinité Color** : aucun justificatif ne sera demandé lors de l'inscription (en ligne ou sur place).

# CORRIDA DE LA TRINITE 2019 – Règlement des épreuves

**1.5 km** : les inscriptions pour cette épreuve se feront uniquement sur place, de 17h45 à 18h15 le jour-même.

Les inscriptions se feront, selon le temps, soit dans la grande salle de la Mairie, soit sur l'Esplanade François Mitterrand.

**Tout engagement est ferme et définitif et ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement pour quelque motif que ce soit.**

Il est expressément rappelé que les coureurs participent à la compétition **sous leur propre responsabilité**, et que pour tous les mineurs, une **autorisation parentale manuscrite** sera exigée.

## Article 4 : Frais d'inscription

TARIFS	Sur internet Avant le 16 juin 2019	Sur place
Course des As	5€ (plus 1€ de frais de dossiers)	8€
Trinité Color	14€ (plus 1€ de frais de dossiers)	18€
1.5 km	-	Gratuit

Les inscriptions en ligne se règlent uniquement via un paiement en carte bancaire (CB).

## Article 5 : Retrait des dossards

Le retrait des dossards aura lieu, selon le temps, soit dans la grande salle de la Mairie, soit sur l'Esplanade François Mitterrand. Il se fera le jour même de la course :

- de 17h45 à 18h15 pour le 1.5km ;
- de 17h45 à 18h30 pour la course des As ;
- de 17h45 à 19h45 pour la Trinité Color.

Il sera donné sur présentation d'une pièce d'identité originale, de sa photocopie ou de la licence et, le cas échéant pour les mineurs, d'une autorisation parentale manuscrite.

Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste.

Pour être classé, le participant doit courir avec le dossard qui lui a été attribué. Le dossard doit être **porté**. Soit **fixé sur la poitrine par 4 épingles**, soit **fixé sur une ceinture porte-dossard**. Il doit être visible dans son intégralité.

En cas de réclamation, seules les informations portées par le bulletin seront prises en compte. Aucun remboursement ne sera effectué.

**Course des As et 1.5km** : Lors de la remise des dossards, une puce vous sera prêtée pour la durée de la course. Il est **impératif de la fixer sur les lacets**, avec le lien qui vous sera fourni, pendant l'épreuve si vous voulez avoir votre temps et être classé. Elle vous sera reprise lors de votre arrivée.

Il convient à chaque coureur de s'assurer du bon enregistrement de son engagement à l'organisation de la Corrida de la Trinité en consultant la liste des engagés sur le site internet du club organisateur (aucun dossard ne sera envoyé).

# CORRIDA DE LA TRINITE 2019 – Règlement des épreuves

## Article 6 : Déroulement des épreuves

**En application de l'article 20 du règlement de la C.N.C.H.S., tout accompagnateur (vélos, rollers, etc.) est interdit durant la course sous peine de disqualification.**

**Balisage** : il sera effectué à l'aide de rubalises, de barrières et de fléchage au sol.

**Ravitaillements des courses** : ravitaillement solide / liquide à l'arrivée.

**Départs et arrivées des courses** : tous les départs auront lieu Avenue de la République (en face de La Poste). Toutes les arrivées auront lieu sur l'Esplanade François Mitterrand (en face de la Mairie).

**Horaires des courses** :

- 1.5km : départ à **18h30**.
- Course des As : départ à **19h00**.
- Trinité Color : départ à **20h00**.

**Pratique** : des vestiaires et douches sont proposés aux coureurs dans le gymnase de Fayolle.

## Article 7 : Récompenses

La remise des récompenses aura lieu sur l'Esplanade François Mitterrand à 19h45 le mercredi 19 juin 2019.

**Course des As** : chaque participant se verra décerner un lot à l'inscription. Seront appelés à monter sur le podium les 3 premiers hommes et femmes du classement scratch.

Il n'y aura pas de prime de performance.

**Trinité Color** : chaque participant se verra offrir un tee-shirt blanc et une paire de lunettes à l'inscription. La course n'étant pas classée, il n'y aura pas de récompenses.

**1.5km** : des médailles et souvenirs seront données aux enfants participants au 1.5km.

## Article 8 : Annulation

En cas d'annulation de la course, il n'est prévu aucun remboursement.

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

## Article 10 : Responsabilité

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile souscrite auprès d'Alliance Internationale d'Assurances et de Commerce. Les licenciés bénéficient de l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol avant, pendant et après la course ainsi qu'envers les accompagnateurs, ceux-ci étant entièrement responsables des accidents qu'ils pourraient provoquer ou dont ils seraient les victimes.

# CORRIDA DE LA TRINITE 2019 – Règlement des épreuves

## Article 11 : Droit à l'image

Tout participant autorise expressément les organisateurs du 10 km des Monts de Guéret, ainsi que leurs ayants-droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à une des courses, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée, conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978.

## Article 12 : Acceptation

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.